

Jean 18-19

Proposition de lecture élaborée à partir du travail de Jean Calloud et François Genuyt : 4 fascicules édités en 1989-1991 par le « Centre Thomas More » et le « CADIR »

1. Découpage et titre des séquences :

- a. 18, 1 – 12 : L'arrestation de Jésus
- b. 18, 13 – 27 : La comparution de Jésus devant les grands prêtres et le reniement de Pierre.
- c. 18, 28 – 19, 16 : La comparution devant Pilate
- d. 19, 16 – 42 : La crucifixion

2. 18, 1-27 : L'arrestation

a. Organisation du déroulement du récit :

- i. Programme de Judas : il arrive à ses fins, et réussit à capturer Jésus, mais il agit pour le compte des grands – prêtres et sous la coupe d'un autre agent qu'en 13 on a appelé le diable ou Satan. Sa victoire semble complète.
- ii. Programme de Jésus : Jésus devient-il un « objet » pour le programme de Judas ou reste-t-il un « sujet » : il garde une certaine maîtrise, c'est lui qui a l'initiative, qui a aussi un savoir sur les événements. Sa passivité ne fait pas disparaître ce qu'il est. Son programme se trouvera précisé plus loin : « rendre témoignage à la vérité » (18, 37). Si l'adversaire a prise sur sa vie, il garde l'initiative du « don » de sa vie.

b. Quelques figures :

- i. le jardin : la traversée du Cédron signale le franchissement d'une limite, comparable à celle du temps : l'heure est venue. Judas va chercher Jésus dans ce lieu du jardin. Mais l'arrestation se fait non pas « dans » mais « hors » du jardin. Jésus prend l'initiative : il sort et a l'initiative. Et ce n'est pas Judas qui désigne qui est Jésus. C'est Jésus qui questionne et se présente. Et Judas demeure pour ainsi dire « caché » au milieu de cette troupe.
- ii. C'est moi : Jésus a donc l'initiative de son arrestation. Ce faisant il se détache des disciples et s'avance vers la troupe. Son affirmation produit un effet sur cette troupe. Ils sont « renversés » : ils cherchent un « Nazaréen » (critère ethnique ?), ils trouvent un « sujet de la parole », un homme qui parle et dit « Je », et les auditeurs sont incapables de répondre par le « tu » qu'implique toujours un « Je » ... Ils sont « incapables » dans l'ordre de la « parole ».
- iii. Les disciples à l'écart : est-ce simplement pour les faire échapper à une éventuelle arrestation ? Mais le texte renvoie à ce que Jésus avait dit en 17, 12 : Ne pas perdre pour qu'ils soient gardés « en Ton Nom ». Il s'agit

donc de les préserver pour qu'ils soient témoins : quand Jésus achève sa tâche, celle des « témoins » va commencer... : mis à l'écart pour le service de la parole, à venir.

- iv. Pierre : Se rappeler le chapitre 13 : Pierre s'opposait au « second » bain, quand Judas était l'adversaire du « premier ». Pierre résiste à la mission que Jésus veut confier à ses disciples (devenir témoin), mais Judas, lui, refuse simplement le rôle de disciple de la parole. Judas comme Pierre demeurent ici fidèles à leur rôle. Cette distance que Jésus établit ici avec ses disciples, ils cherchent à la neutraliser, Judas en le livrant et Pierre par excès d'attachement. Il refuse à nouveau la parole de Jésus : « là où je vais vous ne pouvez venir » ... Et sa résistance par le glaive ne provoque rien... même pas son arrestation ! Mais cela permet pourtant à Jésus de montrer encore le plan sur lequel il se situe.
- v. Et Jésus : sa relation au Père apparaît avec la figure de la coupe à boire (qui s'oppose bien sûr au « glaive » de la violence) et qui pourrait représenter la parole qui vient du Père... Le « glaive », instrument de mort que Pierre doit remettre au fourreau et la « coupe » instrument de vie...

3. La comparution devant les grands prêtres : 18, 13-27.

a. organisation des lieux : intérieur vs extérieur

- i. à l'intérieur (13-14)
- ii. dans la cour (15-18)
- iii. à l'intérieur (19-23)
- iv. dans la cour (24-27)

b. Quelques figures :

- i. Jésus, ligoté, face à l'intérêt supérieur au nom duquel agissent les grands prêtres. La mort est déjà décidée.
- ii. Les faux pas de Pierre : Pierre se voulait disciple de la parole du maître, mais avec les reniements, il s'éloigne de cette qualité de disciple et ne peut donc répondre comme « témoin ».
- iii. Jésus interrogé : la forme prise par cette interrogatoire est signifiante. « Pourquoi m'interrogés-tu ? » Jésus n'a rien à dire. Tout a été dit dans son enseignement. S'il y a des témoins, ce sont ceux qui l'ont entendu, c'est à dire le monde... Donc, pas de sujet, pas de témoins non plus... Et Jésus se pose en égal de son interrogateur, d'où la gifle quand Anne se tait et reste muet... La violence se substitue à la parole.
- iv. Et Pierre : sa dénégation va croissante. Pierre chute et ne se situe pas là où il devrait. Il refuse de rester à l'écart et rêvait d'être là où va Jésus. Il s'est enfermé dans une contradiction... Le chant du coq va le réveiller...

4. La comparution devant Pilate, 18, 28 – 19,16

deux scènes différentes : à l'intérieur du prétoire, à l'extérieur où se tiennent les juifs. Deux espaces, celui de l'univers romain, celui de l'univers juif.

a. 28-32 : le transfert de juridiction, de la juridiction juive à la juridiction romaine.

« Quelle accusation ? » Les accusateurs ne répondent pas à la question mais affirment : « coupable » puisqu'on l'amène ! ... L'intention (le « vouloir ») est claire : mettre à mort. Mais il reste à manipuler le « pouvoir » romain pour qu'il consente à cette mise à mort... Il n'y a pas encore de raison pour la condamnation.

b. Premier entretien entre Pilate et Jésus et recherche d'un compromis avec les juifs.

- i. Roi des juifs ? Pilate pose la question pour compléter l'accusation manquante. Cette appellation renvoie à une rivalité de pouvoir entre juifs et romains.
- ii. Réponse de Jésus non pas sur l'énoncé mais sur l'énonciation : « Qui » parle ? Jésus cherche à établir une rencontre de sujet à sujet ou d'homme à homme ?... Et Pilate en disant « est-ce que je suis juif ? » vient se placer dans l'espace de la romanité et non sujet de la parole.
- iii. Jésus se situe « ailleurs » : ni le lieu des juifs, ni le lieu des romains. Un autre lieu (celui de la parole) où Jésus invite Pilate à se situer lui aussi. S'établit alors l'opposition « ailleurs vs ici ». Ailleurs, il est roi mais d'une royauté autre que celle du monde. Et « ici » il est témoin de la vérité. Mais Pilate n'entend pas.
- iv. Tentative de négociation : pour Pilate, dans le registre du « droit », il n'y a pas de cause de condamnation. Mais comment procéder face à la volonté des juifs ? Pilate fait appel à la coutume : relâcher quelqu'un. Mais le compromis est refusé.
- v. Un châtement : la flagellation est alors une tentative de Pilate de montrer son pouvoir, tout en résistant à la volonté de tuer. Mais deux systèmes s'affrontent, le juif et le romain, et entre les deux « l'homme » en souffrance : « voici l'homme ».

c. Second entretien de Jésus et Pilate, et la condamnation

- i. le pouvoir est mis en question : Pilate semble ébranlé par la formule « fils de Dieu » : « d'où es-tu ? ». La place d'un Autre est évoquée. Et devant le rappel par Pilate de son pouvoir, Jésus précise cette place : « d'en haut ». Pilate, comme Jésus, est en relation avec une autorité d'en haut : cette autorité qui autorise...
- ii. Retour vers Judas : le pouvoir, que Pilate exerce mal ici, lui a été donné d'en haut ; mais Judas lui agit sous l'inspiration, non pas de cette autorité, mais de Satan. Au fond Pilate ressemble d'une certaine façon

à Pierre, tout en appartenant pas au même groupe : les romains vs les disciples...

- iii. la condamnation : Pilate se trouve pris au piège par les juifs qui font mention de César. Le chef d'accusation change : ce n'est plus « il s'est fait fils de Dieu » (ce qu'ils considèrent comme outrage à leur « loi »), c'est : « il se fait roi » (ce qui devient outrage à la loi de « César »). Et les juifs vont même jusqu'à revendiquer leur appartenance à César. Ils renoncent alors à leur propre loi quand Pilate finit par renoncer à son « pouvoir ».

5. La crucifixion (19,16 – 42)

a. L'Écriteau

Même si les juifs ne sont pas d'accord avec l'intitulé, Pilate maintient son propos et ainsi laisse l'écrit s'imposer comme définitif, et sans sujet pour le dire.

Le partage des vêtements se fait sans problème mais la tunique, elle, pose un problème puisqu'elle est d'une pièce. Elle est tirée au sort car elle ne peut se partager, comme le corps de Jésus ne peut lui aussi être partagé : comme s'il échappait au calcul et à l'emprise.

b. Accomplissement de l'Écriture :

Ce n'est pas simplement le constat que la réalité des événements est conforme à une annonce qui a été faite. En effet, il ne s'agit pas de donner un savoir pour persuader le lecteur. Déjà, en rapportant une phrase d'un psaume, le narrateur dit : « l'Écriture », autrement dit toute l'Écriture pour un tout petit fragment... D'autre part la citation s'exprime en première personne : mes vêtements, ma tunique ! Ainsi par le narrateur, elle renvoie à quelqu'un qui parle, ici donc Jésus. La citation ne vise pas à l'adéquation entre un contenu et la réalité des faits, mais elle est un acte par lequel le sujet Jésus s'affirme comme tel et prend en charge ou réalise « ce » que l'Écriture vient accomplir.

Et le narrateur qui place cette Écriture comme un « dire » de Jésus joue alors le rôle de témoin, pour le lecteur invité ainsi à croire...

c. L'achèvement (25-30)

Nouveaux personnages : trois femmes et un homme... Pourquoi installer le disciple dans le rôle du « fils » ? Et pourquoi maintenir ce rôle de « mère » ? Il y a bien sûr des raisons (s'occuper de la mère, consoler, faire le deuil etc..). Mais cela n'épuise pas la signification. Sans doute peut-on aussi comprendre cela comme la nécessité de sauvegarder le statut de « fils ». Et confier alors à un disciple ce rôle de « fils », et ainsi pour tous les disciples à venir (et les lecteurs sans doute aussi).

Mais Jésus ne cesse pas d'être le Fils, et la mort du Fils se manifeste ici par la parole « J'ai soif », encore reliée à l'accomplissement de l'Écriture, et qui peut exprimer le maintien et l'intensité du désir de vivre tourné vers un Autre à qui s'adresse sa demande... Et la vie, sous la forme du souffle, est remise...

d. le coup de lance

Le sang et l'eau : selon la tradition, ces figures sont considérées comme figure du baptême et de l'Eucharistie. Sans doute et c'est là une expansion de la signification. Toutefois, dans leur jeu, et dans ce texte, on pourrait aussi les considérer comme le rappel d'éléments liés à la naissance... La mort est alors renvoyée à la naissance, et c'est peut-être ce renvoi que le corps transpercé donne alors à voir...

A nouveau l'Écriture : le corps de Jésus n'est pas disloqué mais reste unique, comme la tunique. Et Jésus ne meurt pas comme les Juifs l'avaient prévu mais comme l'Écriture l'avait annoncé. Et « tous » verront : le « ils » ne désignent pas seulement les juifs et les romains, mais tous, même les lecteurs. Mais à partir du « voir », comment croire ?

Par le témoignage (35) : le narrateur se pose en témoin de ce qu'il a vu, pour les lecteurs à venir. Et « celui-là sait qu'il dit vrai » : Qui est « celui-là » ? Non pas le narrateur qui se définit comme « celui qui a vu », mais l'opposé de « celui-ci qui a vu », qui ne peut être que Jésus lui-même. Celui dont l'Écriture a parlé et dont la trace demeure l'eau et le sang... Vers lui se tourne le témoin qui reste à croire...

e. La mise au tombeau

Elle est assurée par deux notables juifs : l'un « disciple en secret », l'autre qui était venu « de nuit » par crainte. Ce sont eux qui vont procéder à l'ensevelissement. Sans doute sont-ils pieux, mais ce ne sont pas encore les « croyants » que le narrateur vient d'évoquer.

La pierre est encore fermée : elle reste à ouvrir...

Jean-Claude Giroud
avril 2020